

1. *Regional Comprehensive Economic Partnership*, ou Partenariat régional économique global, qui regroupe les dix pays membres de l'ASEAN (Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Viet Nam) ainsi que cinq autres pays ayant déjà passé un accord de libre-échange bilatéral avec l'ASEAN, à savoir : l'Australie, la Chine, la Corée du Sud, le Japon, et la Nouvelle-Zélande.

2. FMI : Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2020 : une ascension longue et difficile » <www.imf.org>.

3. C. Pelletier, « Chine : L'économie reste sur sa lancée », *Eco Week*, 20-43, 20 novembre 2020, <economic-research.bnpparibas.com>.

4. R. Biswas : « RCEP trade agreement boosts Asia-Pacific trade outlook », *IHS Markit*, 12 novembre 2020, <ihsmarkit.com/research-analysis>.

Intégration commerciale en Asie (RCEP¹)

Défi ou opportunité ?

Yves Dimicoli

Quinze pays d'Asie ont signé, le 15 novembre 2020 à Hanoï (Viet Nam), une méga-entente commerciale, promue par les pays de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-est) et la Chine, à l'occasion d'un sommet virtuel concluant les négociations du plus grand accord de libre-échange de la planète lancées à Bali (Indonésie) en 2011. Cette nouvelle architecture a été édifée sans l'Inde, qui s'en est finalement séparée, à l'initiative du nationaliste Narendra Modi, mais y demeure invitée. Elle émerge sans les États-Unis mis, pour l'heure, hors-jeu par Trump. Le RCPE, moins ambitieux que d'autres accords de libre-échange (Union européenne, États-Unis - Mexique - Canada (AEUMC)...) va cependant amorcer une nouvelle phase d'intégration commerciale de la zone, renforcer son attractivité et y consolider la centralité de la Chine, marquant l'échec de la stratégie trumpienne de « découplage » des États-Unis.

Contexte conjoncturel du sud-est asiatique : résilience face aux crises

Le plus marquant tient dans la résilience de la Chine, seule économie au monde, selon le FMI, à afficher une croissance positive de son PIB (+1,9 %) en 2020, alors que la planète connaîtrait une forte récession (-4,4 %)². Son redressement, après une maîtrise remarquée de la pandémie Covid-19, s'est encore renforcé en octobre dernier³. La production industrielle a maintenu son taux de croissance à 6,9 % en glissement annuel en septembre et octobre. Elle était de 2 % supérieure à son niveau de 2019 sur les dix premiers mois de l'année. Si, dans les services, le redémarrage a été plus lent, après la période de confinement du premier trimestre, l'activité a cependant bien accéléré depuis septembre, affichant une croissance supérieure à celle de la production industrielle en octobre (+7,4 %). Cela a marché de pair avec le regain de la consommation des ménages et l'amélioration de l'emploi (le taux de chômage urbain a continué de diminuer en octobre pour atteindre 5,3 %).

La région Asie-Pacifique a été l'un des principaux bénéficiaires de la libéralisation du commerce et des investissements internationaux au cours des cinq décennies écoulées⁴. De nombreux pays ont connu une croissance rapide à long terme de leurs exportations

vers les principaux marchés solvables du monde, en liaison avec la fragmentation mondiale des chaînes d'activité et de valeur des multinationales. Cette tendance a été soutenue par la libéralisation multilatérale du commerce à la suite des négociations du GATT, puis de l'OMC. Mais a beaucoup compté aussi le déploiement d'un réseau d'accords de libre-échange régionaux bilatéraux à partir de l'ASEAN.

Cependant, cette tendance s'est heurtée à la guerre commerciale des États-Unis contre la Chine en 2018 et 2019 avec des effets sur toute la chaîne d'approvisionnement de nombreux pays asiatiques.

Ces perturbations se sont beaucoup intensifiées au cours du premier semestre 2020 avec le choc de la pandémie Covid-19. Mais, à partir de juin, avec le relâchement des restrictions, le rebond mécanique temporaire des économies européennes et nord-américaines a suscité une nette poussée des exportations manufacturières pour de nombreuses économies d'Asie-Pacifique, particulièrement dans les secteurs de l'automobile, de la pharmacie et de l'électronique. Les échanges de services sont cependant restés faibles dans toute la région du fait de l'arrêt des voyages touristiques internationaux.

Le RCEP prend donc forme à un moment d'exacerbation des antagonismes de la crise systémique du capitalisme. Le protectionnisme a marqué des points et le multilatéralisme a reculé, tandis qu'au plan géo-

politique les relations demeurent extrêmement tendues à la veille de l'installation de J. Biden à la Maison blanche. Mais, au total, les pays qui ont pris l'initiative de cet accord massif de libre-échange présentent une conjoncture économique et sanitaire moins dégradée qu'en Asie du Sud, aux États-Unis ou en Europe, alors que la pandémie a été maîtrisée plus systématiquement chez eux qu'ailleurs.

“

Cependant, à la différence des autres grands accords de libre-échange, comme celui de l'Union européenne ou le CPTPP, le RCEP a exigé moins de concessions politiques initiales. Il laisse donc pour l'avenir plus de place aux négociations et rapports de forces politiques intrarégionaux, à leur conditionnement possible par les luttes populaires, qu'aux mécanismes intrarégionaux de marché mettant en rapport des économies de niveaux de développement très inégaux.

”

Renforcement des chaînes d'activité et de valeur régionales asiatiques

Le RCEP s'appuie sur de précédents accords de libre-échange, fruit d'une intense activité diplomatique de l'ASEAN, qui en ont constitué les fondations : ASEAN-Chine, ASEAN-Australie-Nouvelle Zélande, ASEAN-Japon et ASEAN-Corée du Sud.

Il constitue le plus grand bloc commercial au monde, couvrant 30 % du total mondial de la population (2,2 milliards d'êtres humains) soit 4,5 fois plus que le CPTPP⁵ et 5 fois plus que l'Union européenne. Son PIB représente une proportion analogue du PIB mondial.

Le RCEP est composé de 20 chapitres, 17 annexes et 54 listes d'engagements⁶ qui concernent, à des degrés divers, les échanges de produits, ceux de services, l'e-commerce, la coopération économique. Il effleure aussi de nouveaux domaines comme la propriété intellectuelle ou les procédures phytosanitaires.

Dans une résolution conjointe finale, les dirigeants des pays signataires ont déclaré que cet accord « démontre notre ferme engagement à soutenir la reprise économique, le développement inclusif, la création d'emplois et le renforcement des chaînes d'approvisionnement régionales, ainsi que notre soutien à un accord de commerce et d'investissement ouvert, inclusif et fondé sur des règles. »⁷

Cependant, à la différence des autres grands accords de libre-échange, comme celui de l'Union européenne ou le CPTPP, le RCEP a exigé moins de concessions politiques initiales. Il laisse donc pour l'avenir plus de place aux négociations et rapports de forces politiques intrarégionaux, à leur conditionnement possible par les luttes populaires, qu'aux mécanismes intrarégionaux de marché mettant en rapport des économies de niveaux de développement très inégaux. D'où la conclusion tirée par nombre d'observateurs que cet accord est bien moins ambitieux que le CPTPP.

De fait, les droits de douane sont éliminés pour 91 % des lignes tarifaires en moyenne, à comparer aux 99,9 % du CPTPP. Les produits dits « sensibles » seront exclus, autorisant, notamment, un traitement national particulier et plus dérogatoire de l'agriculture. La suppression des tarifs d'importation des produits agricoles serait ainsi de 61 % pour la Japon, 66 % pour la Chine et 49 % pour la Corée du Sud. Les tarifs seraient maintenus sur le riz, le blé, les produits laitiers, le sucre et le bœuf, ainsi que sur le porc. Surtout, le RCEP ne comporte pas de mécanisme de règlement des différends entre investisseurs étrangers et États permettant aux entreprises d'attaquer un État national devant un tribunal arbitral international dont le plus important (CIRDI), basé à Washington, dépend de la Banque mondiale.

La disposition la plus significative concerne l'établissement de règles d'origine communes.

5. Onze pays des deux rives du Pacifique (Australie, Brunei, Canada, Chili, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour, Viet Nam), rassemblant près de 500 millions d'habitants, avaient signé, en 2018, l'Accord de libre-échange transpacifique (TPP). Les États-Unis, sous Obama, avaient poussé Tokyo à le relancer de façon telle que la Chine se serait retrouvée isolée. Il fut donné pour mort après le retrait unilatéral des États-Unis en janvier 2017.

Désormais, et après l'abandon d'une vingtaine d'articles du TPP auxquels tenait Washington, portant notamment sur la propriété intellectuelle, cet accord s'appelle Partenariat transpacifique global et progressiste (CPTPP pour son acronyme anglais). Le CPTPP prévoit, lui aussi, un abaissement des barrières douanières. Mais il va plus loin en matière de normes sociales et environnementales. Surtout, il comporte un mécanisme de règlement des différends, dispositif très favorable aux multinationales.

6. <<https://asean.org/>>.

7. <<https://asean.org/joint-leaders-statement-regional-comprehensive-economic-partnership-rcep-2/>>.

Elles conditionnent les tarifs douaniers, servent à déterminer si les marchandises sont éligibles à l'accord de libre-échange ou non et doivent faciliter la lutte contre le détournement de trafic⁸.

Comme le relève Deborah Elms, de l'Asian Trade Center, citée par *BBC News*: «les accords de libre-échange peuvent être compliqués à utiliser par rapport au RCEP»⁹. En effet, les entreprises multinationales dotées de chaînes d'approvisionnement mondiales peuvent faire face à des tarifs même dans le cadre d'un accord de libre-échange, car leurs produits contiennent des composants fabriqués ailleurs. Dans le cadre de l'ASEAN, un produit fabriqué en Indonésie contenant des composants australiens, par exemple, pourrait être soumis à des droits de douane dans d'autres pays membres. Dans le cadre du RCEP, les pièces provenant de n'importe quel pays membre de l'accord feraient l'objet du même traitement.

Cela devrait inciter les entreprises localisées au sein du RCEP à y rechercher des fournisseurs, ce qui peut constituer un motif fort de localisation et de densification des chaînes d'approvisionnement et d'activité dans cette zone. Cela devrait contribuer à accroître son attractivité, développer ses interdépendances et diminuer son asservissement aux centres de décision *off-shore* de captage de la valeur ajoutée des grandes multinationales occidentales.

Non homogène, le RCEP devrait encore encourager, avec des règles simplifiées, une régionalisation des chaînes de valeur, sans imposer d'engagements contraignants sur les normes sanitaires et de travail, environnementales ou techniques, la mobilité des données, les marchés publics, les entreprises d'État. Autant de domaines «sensibles» à cause desquels les puissances capitalistes refusent de considérer la Chine comme une «économie de marché».

Certes, le RCEP, en l'état, ne va pas susciter de puissants bouleversements de l'ordre commercial mondial. Comme le relève un article paru dans *The Conversation* du 19 novembre et repris par ses auteurs sur le blog du CEPII¹⁰: «[...] le droit de douane moyen appliqué entre pays signataires était déjà très faible avant la signature de l'accord: 2,3 % d'après nos calculs pour les produits industriels, la moitié du droit normalement appliqué aux pays tiers (4,5 %, sous la clause de la nation la plus favorisée). Et encore, la protection appliquée en pratique reste souvent beaucoup plus faible, voire nulle, étant donné l'abondance des zones économiques spéciales dans la région qui permettent souvent de participer aux chaînes de valeur régionales en franchise de droits [...].»

Cela tient, notamment, au fait que les économies membres du RCEP, ayant déjà conclu des accords bilatéraux de libre-échange, sont de niveaux de développement hétérogènes. Ainsi, le Cambodge, le Laos et le Myanmar font partie des pays les moins avancés (PMA). La Chine, l'Indonésie, la Malaisie, la Thaïlande et le Viet Nam sont des pays dits «à revenu moyen», tandis que l'Australie, la Corée du Sud, le Japon, la Nouvelle Zélande et Singapour sont des pays dits «à haut revenu».

Cela représente un formidable défi. Mais cette diversité, estime la CNUCED, peut renforcer «[...]

l'attractivité du groupe (de pays) pris comme un tout pour l'investissement, avec des avantages de localisation complémentaires parmi ses membres (et offrir) des opportunités de développement de rattrapage aux économies à faible revenu qui sont encore moins intégrées dans les réseaux du commerce international et des investissements directs à l'étranger»¹¹.

En tant que bloc commercial et d'investissement il est aussi extrêmement important pour le reste du monde: environ 70 % des entrées d'investissements directs étrangers dans le RCEP proviennent d'économies qui lui sont extérieures et il est également une source majeure d'investissements directs étrangers dans le reste du monde¹². Et cela, sans parler de l'attraction considérable des potentiels de débouchés, quand on sait que le commerce des chaînes de valeurs des pays du RCEP a augmenté de 34 % entre 2010 et 2018 et que le commerce intrarégional croît lui-même encore plus vite.

Une étude faite en 2020 par le Peterson Institute for International Economics¹³ (PIIE) anticipe que le RCEP ajouterait 0,2 point de croissance au PIB de la région à l'horizon de 2030. Il boosterait aussi les exportations des pays membres de façon telle qu'elles augmenteraient de plus de 10 % d'ici 2025.

Mais *quid* de l'emploi et de la montée en qualification des populations impliquées? *Quid* de l'expansion des services publics pour la santé, l'éducation, la recherche, le logement, la vieillesse?...

On connaît bien ce type de raisonnement, il a fait les riches heures, multiples rapports et modèles économétriques à l'appui, de la promotion du marché unique européen, jusqu'à la signature de l'Acte unique en 1986.

Mais la voie qu'il anticipe est pleine de contradictions. Elles vont impliquer les États membres, les États et Unions non-membres et les multinationales avec, au total, de lourdes interrogations sur

8. Comme les accords de l'OMC ne contiennent aucune disposition concernant les règles d'origine préférentielles des produits échangés entre pays ayant conclu un accord, les réglementations varient suivant chaque accord même s'ils tendent vers un même socle.

9. T. Mc Donald: «RCEP: Asia-Pacific countries form world's largest trading bloc», *BBC News*, Singapore, 1^{er} novembre 2020 <www.bbc.com>.

10. Guimbar H. et S. Jean: «RCEP: l'intégration commerciale en Asie met les États-Unis au défi de leurs ambitions», *CEPII le blog*, 20 novembre 2020, <<http://blog.cepii.fr>>.



l'emploi dans ces pays si peuplés, aux niveaux de coût salarial très différents, et de l'ampleur de la valeur ajoutée restant à la disposition de chacun pour pouvoir développer en coopération toutes les capacités humaines et protéger la nature. Et cela, dans un contexte de surchauffe géopolitique où les nationalismes prospèrent, en Chine et ailleurs.

On mesure ici le rôle phare qui incombera à celle-ci, pour le pire ou le meilleur, face à un Occident qui lui demeure hostile jusqu'à l'intérieur du RCEP, avec le Japon ou l'Australie si affidés à Washington. Mais il y a aussi des partenaires asiatiques, comme le Viet Nam, qui, l'histoire faisant foi, craignent l'hégémonie du grand voisin chinois avec lequel persistent, entre autres, des conflits territoriaux en mer de Chine méridionale (lesquels concernent aussi les Philippines, la Malaisie et Brunei). Et on est obligé d'avoir en tête aussi, à la frontière du RCEP, le caractère toujours très heurté des rapports avec l'immense Inde et ses dirigeants hypernationalistes.

C'est dire l'importance que revêtiront les luttes sociales nationales dans tous ces pays pour des progrès sociaux, écologiques, sociétaux et pour la paix. Leur convergence devrait s'avérer de plus en plus nécessaire, même si elle s'annonce particulièrement difficile, les sources de conflit militaire comme Taïwan, sur lesquels ne manqueront pas de jouer les États-Unis, se conjuguant à tous les autres défis.

La Chine locomotive du RCEP

Alors, que peuvent être les perspectives de ce nouvel accord de libre-échange ? On ne peut que spéculer pour l'heure, tant les inconnues sont nombreuses. Cependant, tous les observateurs s'accordent pour dire qu'il s'agit d'un succès pour la Chine, régional et mondial.

Le RCEP devrait se conjuguer avec l'initiative dite des « nouvelles Routes de la soie » et l'accélérer, alors que le pays a adopté un modèle de développement dit « à double circulation » intérieure et extérieure, comme l'explique Chen Zhimin, vice-président de l'Université de Fudan : « Le développement du marché intérieur est la clé pour forger une nouvelle voie, tandis que la poursuite de l'ouverture [sur l'extérieur] est nécessaire pour s'engager sur les marchés internationaux. Les marchés des nouvelles Routes de la soie sont des éléments fondamentaux dans les deux scénarios »¹⁴.

Pour Pékin, le nouveau souffle donné au multilatéralisme par le RCEP devrait permettre d'ouvrir « une nouvelle ère pour les nouvelles Routes de la soie » qui seraient soutenues en partie par la hausse, qu'ils anticipent importante, de la demande en infrastructures, alors qu'elle était entravée jusqu'ici par la pandémie de Covid-19¹⁵.

Une fois mis en œuvre, le RCEP supprimerait les restrictions potentielles sur l'approvisionnement de la Chine en produits en la plaçant dans la même catégorie que les autres membres de l'accord. Cela entretiendra l'ambivalence de son statut commercial sur la scène mondiale.

En effet, en devenant membre de l'OMC en 2001, la Chine avait demandé à pouvoir bénéficier,

comme les autres membres, du statut de pays à « économie de marché ». Il lui a été donné quinze ans pour effectuer les réformes requises par les puissances dominant l'OMC pour lesquelles une économie de ce type ne peut être que capitaliste et, donc, régulée par le taux de profit *via* les prix de marché. Or la Chine se dit et entend rester « économie socialiste de marché ». Au bout de quinze ans, les grandes puissances capitalistes, l'Union européenne en tête, ont estimé que ces réformes n'étaient pas suffisantes. La Chine a donc déposé plainte contre l'UE devant l'OMC. Pourtant, à la date butoir du 15 juin dernier, elle a refusé de relancer cette plainte, accédant à l'idée qu'elle se résignerait à ne pas accéder au statut convoité, au risque d'avoir à supporter de lourdes taxes anti-dumping.

Cet événement n'a pas donné lieu à un communiqué très triomphal de Bruxelles, le quotidien économique *Les Échos* qualifiant même cette victoire de « discrète »¹⁶. Et pour cause, la Chine demeure membre de l'OMC et elle « n'acceptera jamais d'être privée de son droit à un traitement spécial et différencié en tant que membre en développement »¹⁷. Elle représente un pôle d'attractivité parmi les plus puissants au monde avec son immense marché intérieur et sa volonté d'avancer dans la révolution informationnelle, la révolution écologique, la promotion du yuan, la transformation du multilatéralisme et l'avancée vers une monnaie commune mondiale. Nul ne désire vraiment s'en couper, ce qu'a omis de comprendre l'ex-président Trump dont les taxes anti-dumping ont fait souffrir le monde entier, Américains compris. Qui plus est, elle se retrouve aujourd'hui en position de force vis-à-vis de deux des plus grands ensembles commerciaux régionaux au monde, faisant de l'Asie-Pacifique un puissant aimant pour toute la planète. Et elle y cohabitera avec des pays avancés à économie de marché.

On peut penser que la Chine n'a pas abdiqué son ambition d'accéder à ce statut. Elle a concédé à l'Union européenne – dont l'État britannique, ennemi juré, ne fait plus partie – une victoire temporaire et à peu de frais désormais. C'est un signal positif envoyé aux dirigeants européens, orphelins du « lien atlantique », mais considérant encore la Chine, non pas tant comme un partenaire-concurrent partageant avec l'Europe le besoin vital de s'émanciper de la domination nord-américaine et du dollar, mais, surtout, comme un « rival systémique »¹⁸. Et nombreux sont ceux d'entre eux qui souhaitent qu'avec J. Biden s'affirme à nouveau le « leadership américain ». Mais ça, c'est une autre histoire...

Si, avec l'accord des milieux d'affaires et d'une partie des habitants, Pékin a fait étouffer par le gouvernement psychorigide de Hong Kong le mouvement populaire de protestation contre l'amendement de « la loi d'extradition », ce qui a mis à mal son « *soft power* » mondial, elle a pris soin cependant de ne pas reproduire la faute meurtrière du 4 juin 1989 sur la place Tian'anmen. Et elle continue d'affirmer le principe « un pays, deux systèmes » en soutenant mordicus, face à Washington, le statut de « zone tarifaire séparée » de Hong Kong.

11. CNUCED : « RCEP agreement a potential boost for investment in unstable post-Covid recovery », *Investments Trends Monitor, special issue*, novembre 2020.

12. *Ibid.*

13. Petri P.A. and M. G. Plummer : « East Asia decouples from the United State: Trade war, Covid-19 and East Asia's new trade blocs », *Working paper, PIIE, 06/2020, 34 p.* <www.piie.com/publications/working-papers/>.

14. « Le multilatéralisme soutenu par le RCEP et les nouvelles Routes de la soie », <[french.china.org.cn, 03/12/2020](http://french.china.org.cn/03/12/2020)>.

15. Wang Huiyao, fondateur et président du Centre pour la Chine et la mondialisation, en marge du 4^e Forum international de l'initiative des nouvelles Routes de la soie et de la gouvernance mondiale, 29 et 30 novembre 2020.

16. *Les Échos* du 17 juin 2020.

17. Déclaration de la mission permanente de la Chine auprès de l'OMC à Genève reproduite dans « La Chine a droit à un statut spécial », *Le Temps*, 17 janvier 2019.

Avec Trump, les États-Unis ont voulu « découpler » la Chine d'eux-mêmes, alors que leurs interdépendances sont devenues très fortes, pour l'empêcher de progresser dans la révolution informationnelle, craignant pour leur propre *leadership* technologique à terme. Mais le RCEP et sa norme commune d'origine des produits va « aider à ancrer la Chine dans les chaînes d'approvisionnement régionales, servant de contrepoids potentiel aux perturbations dues aux tensions commerciales et à la pandémie » analyse, à juste titre, Michael Hurson du cabinet de conseil Eurasia Group¹⁹.

Le RCEP crée des conditions nouvelles pour accélérer des négociations enlisées concernant, notamment, un projet d'accord de libre-échange Chine-Corée-Japon et celui d'un traité bilatéral Chine-Union européenne.

La Chine va ainsi se confirmer comme le premier centre manufacturier mondial et pourrait susciter l'érection de *hubs* industriels complémentaires dans d'autres pays de la région. Elle va être amenée aussi à développer, dans de nouvelles chaînes d'activité régionales, des relations beaucoup plus denses dans toute l'Asie du Sud-est, malgré les réticences actuelles de l'Inde.

En effet, son développement spectaculaire depuis les années 1980, mais s'essouffant avec des tensions financières, a suscité, avec la hausse du coût salarial de l'emploi, des délocalisations vers des pays voisins au « coût du travail » plus faible, tandis que son propre marché intérieur demeure insuffisamment développé au regard du formidable potentiel démographique du pays.

Pékin est donc face à la nécessité absolue de monter en gamme ses productions et de se doter d'une offre conséquente de services informationnels en s'appuyant sur des réseaux de fournisseurs et de sous-traitants efficaces dans la région et partageant les mêmes normes commerciales de base, en vue d'évolutions ultérieures. Le RCEP en ouvre l'opportunité, d'autant plus que la pandémie Covid-19 semble avoir eu pour effet d'accélérer la digitalisation des grandes entreprises chinoises et de les pousser à raccourcir leurs chaînes d'approvisionnement.

Cela se conjugue avec la volonté affichée par Pékin de faire reposer de plus en plus sa croissance, non sur les seules exportations en servant d'« atelier industriel » du monde, mais en impulsant l'expansion de sa propre demande intérieure. On retrouve l'objectif énoncé par Pékin dans son 14^e plan quinquennal (2021-2025) adopté le 29 octobre dernier. Il y est notamment question d'accélérer « la promotion d'un nouveau modèle de développement où les marchés nationaux et étrangers pourront se renforcer mutuellement, le marché intérieur étant le pilier »²⁰.

Mais tout cela suppose aussi que la Chine ne se contente pas d'être un grand donneur d'ordre vis-à-vis de sous-traitants qui, localisés dans des pays à coûts salariaux plus faibles, seraient figés dans des retards de développement pérennes. L'impératif de co-développement sera puissant.

Ou alors, investissements matériels et financiers réalisés pour la rentabilité aidant, finirait par prédominer une forte relance de la suraccumulation mondiale de capital à partir de cette zone, du fait d'une insuffisance rémanente de promotion de toutes les capacités humaines. Car, avec les technologies

informationnelles, notamment l'intelligence artificielle chère aux dirigeants chinois, les économies de moyens matériels et humains sont telles qu'elles engendrent beaucoup de chômage. Il est donc indispensable d'assortir les investissements projetés d'objectifs ambitieux, contrôlables, de créations d'emploi de qualité et de formation tout au long de la vie pour soutenir ensemble la demande et l'efficacité sociale de l'offre.

On mesure donc, aussi, la nécessité d'une puissante expansion de tous les services publics dans la région, comme vient de le confirmer la pandémie Covid-19 pour la santé et comme y appellent les impératifs de progrès massifs et continus des niveaux de développement socio-culturel des populations ou ceux relatifs à l'environnement et au développement urbain.

Mais dans cette partie titanesque, qui va se jouer pour le meilleur et pour le pire, les populations si nombreuses et les enjeux écologiques si aigus seront là pour rappeler, d'une façon ou d'une autre, que ce qui doit primer c'est le facteur humain, la protection de la nature contre l'accumulation capitaliste. Cela pourrait, au gré des luttes sociales et sociétales, des joutes politico-diplomatiques, voire des conflits, provoquer progressivement d'importants changements institutionnels vers l'essor de nouveaux critères de gestion et systèmes de pouvoir mixtes originaux, au lieu de la main de fer étatiste ou du déclin démocratique face à la dictature des marchés.

Quoi qu'il en soit, l'objectif du prochain plan quinquennal ci-dessus énoncé indique que la Chine n'entend pas se désintéresser de l'essor de la zone dont elle va devenir la locomotive. Tout le problème est alors de savoir quel type de relations elle va contribuer, en pratique, à développer avec ses partenaires-concurrents du RCEP. Seront-ce des relations progressives de coopération mutuellement avantageuses visant à développer tous les potentiels humains de la zone, ou des rapports de domination-rivalité-vassalisation stimulées par la recherche de rentabilité des capitaux accumulés, l'inflation des marchés financiers et la guerre idéologique ? Il est clair que la réponse à cette question, si elle intéresse crucialement le monde entier, ne dépend pas que de la Chine.

Partenaires-concurrents ou « rivaux systémiques » ?

Il faut prendre la mesure de la novation très ambivalente que constitue la participation effective à un même accord de libre-échange de la Chine, du Japon et de la Corée du Sud. Pékin est même à la recherche d'un accord trilatéral spécifique.

Il faut prendre aussi la mesure de ce que, désormais, deux grands ensembles commerciaux régionaux vont se chevaucher en Asie-Pacifique : le RCEP et le CPTPP. À leur intersection on trouve huit pays qui vont être confrontés à un besoin de complémentarités souples plutôt que de rivalités explosives : l'Australie, Brunei, le Japon, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, Singapour et le Viet Nam. Pour certains d'entre eux, le défi s'annonce colossal, d'autant qu'ils essaieront aussi de jouer le rôle de cheval de Troie pour le compte des États-Unis dont ils sont des alliés proches. Bref, la contradiction systémique n'est plus à côté d'eux mais va passer par eux. En

développeront-ils les dimensions antagoniques ou feront-ils mouvement vers de nouveaux compromis?

On peut penser que le miel promis par le RCEP retiendra durablement les mouches.

Le Japon, par exemple, est, sans conteste, le deuxième grand gagnant de l'accord. Cette zone capte 46 % de ses exportations, la Chine et la Corée du Sud étant ses deux premiers partenaires commerciaux. Dans ce nouvel ensemble, la part de produits échangés en franchise de droits va beaucoup progresser, stimulant les exportations nippones de pièces détachées pour l'automobile dont le Japon partage le *leadership* de production avec la Corée du Sud. Les importations chinoises de pièces automobiles japonaises représentent une part essentielle du commerce bilatéral total, à 27 % environ. Or, dans le cadre du RCEP, près de 90 % des pièces automobiles expédiées en Chine devraient être exonérées de droits d'importation²¹.

Cet accord permettra aussi au Japon de tirer des avantages importants dans ses échanges commerciaux avec la Corée du Sud. Ce seront en effet, dans ce cadre, jusqu'à 92 % des exportations japonaises vers celle-ci qui seront exemptés de droits de douane, contre 19 % actuellement. Et il pourra maintenir ses droits de douanes sur le riz, le blé, le bœuf et le porc, les produits laitiers et les cultures sucrières²².

Par ailleurs, en 2018, les investissements directs japonais en Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Viet Nam totalisaient 309 milliards d'euros contre 215 milliards d'euros pour la Chine dans ces même pays²³.

C'est dire si le Japon ne peut se désintéresser de l'avenir du RCEP.



Mais dans cette partie titanique, qui va se jouer pour le meilleur et pour le pire, les populations si nombreuses et les enjeux écologiques si aigus seront là pour rappeler, d'une façon ou d'une autre, que ce qui doit primer c'est le facteur humain, la protection de la nature contre l'accumulation capitaliste.



Et l'Australie? Ses relations avec la Chine ont commencé de se détériorer en 2018, quand, à l'instigation de Washington dont il est un partenaire indéfectible, Canberra a exclu le géant chinois de télécoms Huawei de la construction de son réseau 5G, au nom prétendu de la sécurité nationale. Elles se sont encore tendues lors que le Premier ministre australien, Scott Morrison, s'est aligné sur Trump en appelant en avril dernier à une enquête internationale sur les origines de la Covid-19, répandant ainsi le grave procès fait à Pékin de l'avoir propagée, lequel n'a pas laissé passer le double affront, alors qu'était en négociation le RCEP.

Il a suspendu des importations de bœuf, annoncé des droits de douane importants sur l'orge et ouvert des enquêtes commerciales pour *dumping* contre les vins australiens importés. Simultanément, le géant minier australien BHP apprenait, mi-octobre, que des clients chinois avaient demandé des reports de commandes de charbon.

La pression est forte pour l'Australie. Avec une valeur de 66 milliards de dollars, le charbon est son principal produit d'exportation. Le seul commerce du bitumineux avec la Chine lui rapporte 40 milliards de dollars. De plus, l'Australie possède 300 mines de divers minéraux dont les exportations lui rapportent 248 milliards de dollars chaque année. Or, forte consommatrice de matières premières, la Chine importe à 85 % d'Australie et du Brésil le minerai de fer dont elle a besoin, lequel transite notamment par Port Hedland dont l'activité serait très affectée par une diminution des approvisionnements en Australie²⁴. La Chine peut diversifier ses sources d'approvisionnement et elle va vers un abandon progressif de ses hauts-fourneaux consommateurs de charbon à coke australien, tandis qu'elle importe de plus en plus de charbon thermique d'Indonésie et peut aisément se tourner aussi vers la Russie, l'Afrique du Sud, la Colombie et même les États-Unis²⁵. Tout cela sans compter que le Président chinois Xi Jinping a annoncé, en Assemblée générale des Nations unies en septembre dernier, sa décision d'atteindre la neutralité carbone en 2060.

Quant à l'Inde, en conflit sourd avec la Chine et très travaillée par Washington, ses agriculteurs sont depuis longtemps en opposition au RCEP, en particulier les producteurs de lait, ainsi que les PME et certains services qui craignent une plus grande compétitivité d'autres pays membres de l'accord, en particulier la Chine (produits manufacturés), l'Australie et la Nouvelle Zélande (produits laitiers). L'Inde pourra-t-elle se tenir longtemps éloignée de cet accord dont les membres lui tiennent toujours les portes ouvertes?

Des enjeux historiques à saisir

Pour la première fois, les États-Unis sont politiquement hors du coup, même s'ils sont omniprésents et que Wall Street et le dollar polarisent encore une grande partie des flux financiers et des « cerveaux » asiatiques. De plus, J. Biden a affirmé vouloir faire revenir son pays dans le CPTPP, mais si cela se fait ce sera dans une position moins décisive qu'entre 2008 et 2016.

18. European Commission and HR/VP, *Contribution to the European Council EU-China – A strategic outlook*, 12 mars 2019. La formule consacrée utilise les trois qualificatifs en laissant penser qu'ils sont, en pratique, de même niveau.

19. E. Cheng: « *New regional trade deals to help china sustain its advantage in global supply chains* ». <www.cnbc.com>, 23 novembre 2020.

20. <www.lettredesreseaux.com>.

21. GT staff reporters: « *Asian auto sector to make major gains under*

RCEP», *Global Times*, 17 novembre 2020.

22. Johnston E. : « What does RCEP mean for Japan and its Asian neighbors », *The Japan Times*, 15 novembre 2020.

23. *Le Monde*, vendredi 20 novembre 2020.

24. Descamps A. : « Les tensions entre la Chine et l'Australie mettent le vrac sec sur le qui-vive », *Le journal de la Marine Marchande*, 22 octobre 2020.

25. *Ibid.*

26. Borell J. : *Le partenariat économique régional global, qu'est-ce que cela signifie pour l'UE ?* 19/11/2020, blog du HRVP, <eeas.europa.eu>.

27. *Ibid.*

28. *Le courrier du Viet Nam*, samedi 5 décembre 2020.

29. *Ibid.*

30. *Ibid.*

31. Cependant, fut signé un accord de coopération et de protection sur les indications géographiques, qui sécurise « d'importants débouchés commerciaux pour les exportateurs agricoles français, notamment de vins et de spiritueux » selon un communiqué de presse de Matignon.

32. Les BRICS regroupent l'Afrique du sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et la Russie. Ils ont tenu en distanciel, le 17 novembre, sous présidence russe, leur 12^e sommet sur le thème « Partenariat BRICS pour la stabilité mondiale, la sécurité partagée et la croissance innovante ». Ils y ont notamment réaffirmé « notre attachement au multilatéralisme et aux principes [...] du renforcement de la collaboration. Nous continuerons de travailler au renforcement et à la réforme de la gouvernance internationale [...] avec une participation significative et accrue des pays en développement à la prise de décisions internationales [...]. Nous reconnaissons que les défis internationaux interconnectés actuels devraient être abordés par le renforcement de la coopération internationale dans l'intérêt des nations et des peuples par le biais d'un système multilatéral revigoré et réformé, y compris l'ONU,

De fait, tout le monde s'accorde aujourd'hui pour dire que Trump a fait une « grosse erreur stratégique » en torpillant le TPP configuré à l'instigation d'Obama pour endiguer la Chine. Face aux efforts aventuristes de Washington maniant le chantage protectionniste et la menace militaire, celle-ci a continué de frayer son chemin, s'appuyant discrètement sur la diplomatie de l'ASEAN, certes en ripostant à Trump sans surenchère, mais surtout en s'engageant fermement dans la réalisation d'un très grand accord commercial dans la région.

La riposte essentielle a donc porté sur la recherche d'un progrès des interdépendances économiques régionales, plutôt que sur le repliement et la bravade militaire, sans dédaigner toutefois montrer les muscles en ce domaine comme sur Taïwan ou, plus inquiétant, en mer de Chine orientale. Pékin a saisi l'étendard du multilatéralisme piétiné par la Maison blanche sous le regard désespéré et impuissant des Européens. Simultanément, il a obtenu, avec la Corée du Sud, Singapour et le Viet Nam notamment, une victoire d'étape significative en matière sanitaire. Des ripostes énergiques ont été menées, certes de main de fer et avec un manque de transparence initial portant à suspicion, mais la pandémie Covid-19 a été endiguée quand les États-Unis et l'Europe s'y enlisaient.

Précisément, que va faire cette dernière ?

Josep Borell, Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité se félicite de « l'intégration économique multilatérale fondée sur des règles » dont procède le RCPE et insiste sur le fait que « la région indopacifique revêt pour nous une importance stratégique »²⁶. Surtout, il relève : « Un avantage majeur (du RCEP) sera l'harmonisation des règles d'origine qui aidera également les entreprises européennes de la région, permettant aux entreprises d'expédier plus facilement des produits dans la région sans rencontrer des critères de règle d'origine différents pour chaque étape du processus de fabrication ». Et il ajoute significativement : « Cela réduira les coûts pour toutes les entreprises dont les chaînes d'approvisionnement s'étendent à travers la région. »²⁷

Le ministre allemand de l'Économie, Peter Altmaier, a déclaré à l'Agence Vietnamienne d'Information en Allemagne, le 16 novembre, que « le RCEP devrait apporter une contribution importante à un commerce mondial libre et fondé sur des règles »²⁸. Mais le président de l'Association allemande du commerce extérieur (BGA), Anton Börner, a déclaré, lui, que « lorsque l'accès au marché s'améliorera entre les entreprises chinoises et les 14 autres pays, les possibilités pour les entreprises allemandes d'exporter des marchandises pourraient être réduites »²⁹. Et un expert allemand de l'industrie automobile rajoute : « les constructeurs japonais et sud-coréens pourront facilement

accéder au vaste marché chinois, tandis que les constructeurs automobiles et fournisseurs allemands ne pourront participer que s'ils renforcent la construction d'usines en Asie »³⁰.

Il serait illusoire de penser, en effet, que les groupes européens ne se laisseront pas attirer eux aussi. Les risques de nouvelles délocalisations ne sont pas négligeables. La réponse à ce défi doit-elle se résumer aux exhortations habituelles adressées à la Chine à « ouvrir davantage son marché aux entreprises du continent » comme l'ont rappelé les dirigeants européens, le 14 septembre dernier, au président Xi Jinping lors d'un sommet en visioconférence qui n'a pu conclure avant la fin de l'année, comme prévu, un accord bilatéral sur les investissements³¹ ?

L'enjeu fondamental n'est-il pas plutôt, avec les investissements programmés, le niveau réciproque du nombre et de la qualité des emplois créés, les formations dispensées, les salaires versés, le partage des recherches, l'essor de co-productions mutuellement avantageuses, la mobilisation de co-financements socialement efficaces ? Cela exigerait de recourir à de nouveaux critères d'efficacité sociale, au lieu de la rentabilité financière ou des diktats étatistes, dans une concertation permanente avec les salariés, populations et élus sur les territoires concernés. Ce serait une opportunité à saisir pour commencer à frayer la voie vers de nouvelles règles et pratiques multilatérales que celles de l'OMC actuel, tout en cherchant à s'émanciper ensemble de la domination des marchés financiers.

Bien sûr, cela ferait grincer des dents à Washington. Mais, si le nouveau président des États-Unis va tenter de réparer les dégâts causés au « lien atlantique » par son prédécesseur, sa ligne restera celle de l'*America first*, avec une hostilité à la Chine, plus courtoise que celle de Trump, mais toujours très forte.

Or, il n'y aura pas d'issue à la crise systémique sans transformation très profonde des liens entre l'Occident et l'Orient, sans nouveaux rapports à la Chine. De nouvelles convulsions mondiales s'annoncent avec les limites atteintes par l'insuffisance criante de la demande mondiale et des qualifications, la domination des capitaux financiers et de l'appareil militaire américains, l'hégémonie du dollar. Dans cette situation, l'Europe si affaiblie et si asservie aux États-Unis devrait, pour se redresser et s'affirmer, promouvoir son modèle social au lieu de le démembrer, faire reculer la dictature des marchés financiers, utiliser l'euro à ses fins avec une réorientation de la BCE, ne pas se replier sur elle-même et renouveler la démocratie, contribuer à promouvoir un nouveau multilatéralisme et une monnaie commune mondiale de coopération. Pour tout cela, elle peut chercher à se rapprocher, dans le respect des différences, de la Chine et des BRICS³² vers de nouveaux types de partenariat mutuellement avantageux pour toutes les populations concernées. ■